



## **Structure de l'Examen oral du service de Dermatologie**

1. L'examen a lieu le dernier vendredi des deux semaines de cours pendant l'après-midi.
2. Lieu de l'examen : dans les box de la policlinique de dermatologie, 4ème étage.
3. Déroulement de l'examen en général : L'examen oral dure 20 minutes au total par candidat et est effectué par un examinateur et co-examinateur. Deux à trois cas cliniques (sous forme de photo anonyme de patient) sont présentés au candidat qui devra les décrire, et il sera orienté par les questions des examinateurs.
4. Sont évalués : la capacité du candidat à décrire les lésions élémentaires, proposer un diagnostic, un ou des diagnostics différentiels, et en fonction des cas, discuter d'un traitement.
5. Les thèmes choisis correspondent au contenu des cours donnés pendant les deux semaines et correspond au catalogue suisse des objectifs.

### **Attribution des notes.**

Les notes sont données sur une échelle de 6, et sur la base des réponses fournies par les étudiants qui sont reportées sur une grille d'évaluation.